

Hebergement enfant apres divorce

Par pereira, le 20/09/2012 à 13:08

Bonjour,

mon ex mari n a pas de chambre pour notre fille de 6 ans, ilvit avec une femme qui a deux garcons de 5 et 10 ans et ma fille dort dans leur chambre avec eux.A-t-il le droit?

Par cocotte1003, le 20/09/2012 à 17:17

Bonjour, c'est effectivement pas l'idéal pour votre fille mais il n'y a rien de réprehensible, cordialement